

## Organisation

L'Université de Picardie Jules Verne est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Dirigée par un président élu au sein de son conseil d'administration, elle est constituée d'organes de gouvernance, de composantes (UFR, instituts, INSPÉ), écoles doctorales, de directions et de services administratifs.

Le Président, qui assure le pilotage de l'établissement, est élu pour 4 ans à la majorité absolue des membres du Conseil d'Administration (CA). Il est assisté de plusieurs Vice-Présidents auprès des différentes instances qui exercent les fonctions qui leur sont attribuées par délégation. Son mandat est renouvelable une fois.

[en savoir+](#)

A l'université, le pouvoir législatif est exercé par les conseils centraux : le Conseil d'Administration (CA), le Conseil Académique (CAc) constitué de la Commission de la Recherche (CR) et de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), les membres sont élus par la communauté universitaire et les conseils sont animés par le Président de l'UPJV.

[en savoir+](#)

L'organisation opérationnelle, conduite par la Directrice Générale des services, a été pensée en 4 pôles et 5 directions transversales dans une logique de regroupement thématique, de simplification administrative, de proximité et de qualité du service rendu. Ces pôles sont conçus comme des structures de coordination et d'animation.

[en savoir+](#)

La recherche à l'UPJV est organisée en 3 grands départements : Sciences, Santé, Sciences Humaines et Sociales qui rassemblent 35 unités de recherche, dont plusieurs en co-tutelle avec les établissements publics à caractère scientifique et technologique (CNRS, INSERM et INERIS).

[en savoir+](#)

Pluridisciplinaire, l'UPJV a structuré sa formation en 4 grands domaines: Arts, Lettres et Langues - Sciences Humaines et Sociales - Droit Économie Gestion - Sciences, Technologies, Santé. Ces domaines regroupent les composantes de formation : 11 Unités de Formation et de Recherche (UFR), 6 instituts (IUT), 1 école (INSPE), 2 écoles doctorales et 2 antennes.

[en savoir+](#)

